



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/179

**OBJET : TARIFS 2020 – LOCAUX A DESTINATION  
ÉCONOMIQUE**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 34**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 40**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 29 novembre 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2019**

**Le 9 décembre de l'année deux mille  
dix-neuf à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de Montesquieu,  
légalement convoqué, s'est réuni sous la  
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	A		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	E	M. DANNE	CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme FOURNIER
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.  
 Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/179

**OBJET : TARIFS 2020 – LOCAUX A DESTINATION  
ÉCONOMIQUE**

- Vu** les statuts de la CCM et notamment son article 3-1-1 sur les actions de développement économique,
- Vu** le procès-verbal de mise à disposition du Centre de Ressources du Site Montesquieu par le Département de la Gironde,
- Vu** les délibérations successives depuis 2007 fixant les tarifs du Centre de Ressources,
- Vu** la délibération 2018/151 du 18 décembre 2018 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2019,
- Vu** la délibération 2019/061 du 9 avril 2019 en complément de la délibération 2018/151 pour une erreur matérielle dans la présentation des tarifs,
- Considérant** l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

Depuis la reprise de la gestion du Centre de Ressources du Site Montesquieu par la Communauté de Communes de Montesquieu le 1er avril 2007, la CCM dans le cadre de sa compétence développement économique propose des locaux à usage de bureau et de laboratoire aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises désireuses de créer et de développer leur activité sur le territoire.

Les tarifs de location de ces locaux sont progressifs et permettent aux porteurs de projets et aux entreprises de bénéficier d'un parcours résidentiel.

Dans la perspective de la location de nouveaux espaces de bureaux et laboratoires dans les bâtiments mis à disposition de la Communauté de Communes de Montesquieu ou en projet de construction, de nouveaux tarifs ont déjà été votés afin de permettre un parcours résidentiel aux porteurs de projet.

L'objectif est de mettre en place un cercle vertueux : le porteur de projet vient s'implanter en incubation (1 an) / pépinière (4 ans), puis suit une phase transitoire en hôtel d'entreprise, au sein d'un des bâtiments de la CCM et enfin l'entreprise dûment accompagnée va s'installer sur le site technopolitain ou sur le reste du territoire de la CCM.

Il convient de voter les tarifs pour l'année 2020.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Vote les tarifs 2020 ci-annexés,
- Précise que les recettes afférentes seront inscrites au budget principal,
- Mandate Monsieur le Président pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 9 décembre 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***

## ANNEXE : TARIFS 2020 Locaux à destination économique

**1 – Redevance d'occupation des bureaux et des laboratoires**

	<b>Euro HT</b>	<b>Unité de tarification</b>
<b>Tarifs espace de Co-Working</b>		
Poste de travail en espace partagé		10€ HT/jour 180€ HT/mois
Poste de travail en espace partagé à tarif réduit (réduction de 50%) pour les étudiants et les demandeurs d'emplois		5€ HT/jour 90€ HT/mois
<b>Tarifs incubation (agrément incubateur / pépinière)</b>		
	<b>Bureau individuel</b>	<b>Bureau partagé</b>
Bureaux	27,00 € /m <sup>2</sup> /an	50.00 € HT / mois avec accès internet
Laboratoire	32,00 € /m <sup>2</sup> /an	
<b>Tarifs Pépinière (Entreprises en création – Agrément Pépinière)</b>		
Redevance bureau 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	27,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	45,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 3 <sup>ème</sup> année (12 mois)	63,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 4 <sup>ème</sup> année (11 mois)	74,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	32,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	47,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 3 <sup>ème</sup> année (12 mois)	62,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 4 <sup>ème</sup> année (11 mois)	77,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	14,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	28,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles à partir du 24 <sup>ème</sup> mois	40,00 €	m <sup>2</sup> /an
<b>Tarifs hôtel d'entreprises (Entreprises en création et développement – tarifs de base avec un système de réindexation) pour les conventions en cours</b>		
Redevance bureau à partir de la 5 <sup>ème</sup> année – <b>conventions en cours 2019</b>	80,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire à partir de la 5 <sup>ème</sup> année – <b>conventions en cours 2019</b>	95,00 €	m <sup>2</sup> /an
<b>Tarifs hôtel d'entreprises (Entreprises en création et développement – tarifs de base avec un système de réindexation) pour les nouvelles conventions et renouvellement</b>		
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	100,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années	130,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années	180,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation) – 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	115,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation) – 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années	145,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation) – 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années	195,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles (convention d'occupation)	40,00 €	m <sup>2</sup> /an
Espace Projet Innovation de Communauté Innovation	130,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance parking couvert	180,00 €	place /an
Forfait charges	55 € /m <sup>2</sup> /an	

Envoyé en préfecture le 16/12/2019

Reçu en préfecture le 16/12/2019

Affiché le



ID : 033-243301264-20191209-2019\_179-DE

## 2 – Location de salles

	<b>Salle Micron</b>	<b>Salle Montesquieu</b>	<b>Salle Molécule</b>	<b>Salle Millésime</b>	<b>Salle EurêkaPôle</b>
	En euro HT	En euro HT	En euro HT	En euro HT	En euro HT
Forfait 2 heures	20,00 €	30,00 €	40,00 €	75,00 €	30,00 €
Demi journée	35,00 €	55,00 €	70,00 €	100,00 €	55,00 €
Journée	60,00 €	90,00 €	115,00 €	160,00 €	90,00 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> jour (remise 10%)	/	/	310,50 €	432,00 €	/

Remise de 50 % pour les entreprises hébergées en pépinière.

Remise de 25 % pour les autres entreprises de la Technopole (site et centre de ressources), hormis pépinière, et également les entreprises bénéficiant d'une domiciliation et [les entreprises occupant l'espace de co-working](#).

Tarif hors prestations ou services spécifiques complémentaires facturés selon devis ou convention.

**3 - Services**

<b>Désignation</b>	<b>Euro HT</b>	<b>Unité de tarification</b>	
Domiciliation et prestations de services	50,00 €	par mois	
<b>Bureautique (photocopies et impressions)</b>			
Photocopies NB <= 500 par mois	0,050 €	l'unité	
Photocopies NB >500 <= 1000 par mois	0,045 €	l'unité	
Photocopies NB > 1000 par mois	0,040 €	l'unité	
Photocopies couleur <= 100 par mois	0,50 €	l'unité	
Photocopies couleur > 100 par mois	0,45 €	l'unité	
Télécopie (émission/réception)	1,00 €	Par page	
<b>Télécommunications / internet</b>			
<b>Tarifs entreprises</b>			
<b>Accès internet</b>			
Accès internet par fibre optique (20 Mb / s mutualisé)			25,50 € par mois / par entreprise
Possibilité étude tarifaire pour débit individualisé (20 à 80 Mb /s)			
<b>Téléphonie</b>			
Fourniture n° tél géographique (05...) / portabilité numéro de tél entrant et sortant			
Forfait d'appel illimité (vers les fixes) – 99 numéros par ligne et par mois / 60 minutes par communication – au-delà, facturation spécifique			
Fourniture d'un téléphone (caution exigée de 60 € par poste)			
<b>Services numériques</b>	11,00 €	par mois / par entreprise	Par tranche de 300 Go
Espace de stockage, espace bureau virtuel, accès à un espace cloud			
<b>Affranchissement postal</b>			
Consommation selon les tarifs en vigueur de La Poste	(sur relevé)	par mois	
<b>Électricité compteurs collectifs</b>			
Forfait (abonnement + consommation du bureau)	1,00 €	m <sup>2</sup> / mois	

**4 - Système de contrôle d'accès au centre de ressources**

Badges (en cas de perte)	6,50 € HT
Télécommande (déclenchement à distance)	21 € HT